



Concours national de la Résistance et de la Déportation

Corpus documentaire et accompagnement pédagogique

La Fondation Charles de Gaulle accompagne les établissements scolaires qui souhaitent participer au Concours national de la Résistance et de la Déportation en mettant à leur disposition un corpus documentaire retraçant la **trajectoire d'Aloyse Schiltz lors de la Seconde Guerre mondiale**. Celui-ci est contextualisé et accompagné d'objets d'étude, afin de permettre aux enseignants d'aborder les documents choisis de la 3^{ème} aux classes de lycée général, technologique et professionnel.

Session 2025-2026 : Les étrangers dans la Résistance 1940-1945

- **Entrées par le thème « S'engager dans la France vaincue et occupée, dans un contexte de persécution »**
- **Entrées par le thème « Les modalités de l'action : des formes d'engagement diverses »**
- **Entrées par le thème « Les résistants étrangers, cibles de la répression allemande et vichyste »**

Repères biographiques et historiques

Né en 1919 à Ettelbruck au Luxembourg, Aloyse Schiltz est profondément révolté par l'occupation allemande. Alors âgé de 22 ans, cet étudiant est arrêté par la Gestapo à la mi-juillet 1941 pour propagande antinazie et envoyé au camp annexe de Hermeskeil qui dépend du camp de concentration de Hinzert, situé près de Trêves en Allemagne, dont il s'évade le 15 août. Il rejoint alors le Luxembourg, avant de passer clandestinement la frontière franco-luxembourgeoise à Differdange avec des amis, le 28 août. Il parvient ensuite à franchir la ligne de démarcation, qui coupe le territoire français, à gagner la zone libre et arrive à Lyon le 3 septembre 1941. Après un passage dans le sud de la France, marqué par une période d'internement dans le camp de Tauze de la fin novembre 1941 à la fin février 1942, il retourne à Lyon, puis rejoint un réseau à Vienne, dans l'Isère. Sur place, il se met à la disposition d'un certain "Monsieur Mercier", qui s'avère être Jean Moulin.

Le 4 août 1942, il quitte Lyon pour franchir la frontière franco-espagnole entre Cerbère et Port-Bou. Après avoir obtenu un visa de transit à Barcelone, il gagne Lisbonne via Madrid. Le 2

septembre 1942, il s'envole de Lisbonne à bord d'un hydravion et amerrit près de Southampton en Angleterre. Il souhaite alors rejoindre l'École militaire des Cadets de la France Libre, ce qui est rendu possible grâce à l'intervention du ministre luxembourgeois Joseph Bech auprès du général de Gaulle en décembre 1942. Il fait partie de la promotion du "Dix-Huit-Juin" dont il sort avec le grade d'aspirant le 1^{er} juin 1944.

À l'issue d'un stage dans les commandos parachutistes, il est affecté au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Sous le nom de code « Tétraèdre », il est parachuté en août 1944 au-dessus des Ardennes, à La Croix Scaille, avec pour mission d'encadrer le maquis et de mener des attaques de harcèlement contre la *Wehrmacht*. Le 5 septembre 1944, lors d'une embuscade près de Nouzonville, il rejoint les premiers soldats de la 5^{ème} division blindée américaine, puis participe à la libération du Luxembourg. Il contribue notamment à la libération des communes de Linger, Hautcharage et Bascharage le 9 septembre, puis de la ville de Luxembourg. Il prend également part à plusieurs opérations importantes, comme la prise de l'émetteur de Radio-Luxembourg à Junglinster le 11 septembre et la percée de la ligne Siegfried à Wallendorf quelques jours plus tard. À la fin de l'année 1944, il est rappelé pour aider à créer la nouvelle Garde grand-ducale, dont il devient commandant de compagnie en 1945.

Le texte de référence

« Au moment de l'invasion allemande du 10 mai 1940, j'habitais avec mes frères et sœur chez mes parents à Ettelbruck (...). Un monde s'était soudainement écroulé avec l'occupation du Grand-Duché et l'écrasement de l'armée française. Le 18 juin 1940, au milieu d'un désastre militaire sans précédent, la grande voix solitaire du général de Gaulle se fit entendre à la BBC. (...) J'ai vingt-deux ans, lorsque je participe à un acte de sabotage, à la suite duquel je m'évade en France non occupée, le 28 août 1941, échappant ainsi à l'arrestation par la Gestapo. (...) Ayant obtenu par chance de faux papiers d'identité, délivrés par notre chargé d'affaires replié à Vichy, je prends le train pour Perpignan, le 4 août 1942, et passe sans problème la frontière franco-espagnole. (...)

Je me rappelle avoir quitté le Luxembourg, révolté par les méthodes nazies, avec la ferme intention de me rendre à Londres, sans savoir ce qui m'attendrait outre-Manche. Je me suis engagé volontairement dans les Forces Françaises Libres : pour témoigner mon attachement à la France, pour apporter mes services au général de Gaulle et pour défendre les principes de Liberté et de Démocratie. Admis à l'Ecole militaire des Cadets de la France Libre, en décembre 1942, à Ribbesford dans le Worchestershire, j'en sors avec le grade d'aspirant dans les rangs de la promotion du « Dix-Huit-Juin », le 1^{er} juin 1944. A l'issue d'un stage d'entraînement dans les commandos des parachutistes en Ecosse, je suis affecté au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) à Londres. »

Aloyse Schiltz, « L'appel du 18 juin 1940 et le ralliement d'un Luxembourgeois à la France Libre », in *Espoir* n° 161, été 2010, pp 68-70.

Les objets d'étude

- L'appel de la France Libre.
- L'insertion des étrangers dans la Résistance.
- Les motivations idéologiques de l'engagement au-delà des frontières.
- Les relations diplomatiques : engager un étranger dans une armée nationale.
- L'atout stratégique des missions de liaison interalliées.

Les documents complémentaires



MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

27, WILTON CRESCENT

SLOANE 6231.

S.W.I.

C E R T I F I C A T .

Le Ministère des Affaires Etrangères du Grand Duché de Luxembourg certifie par la présente que Monsieur Aloyse Jean SCHILTZ, étudiant, né à Ettelbruck, Grand Duché de Luxembourg, le 21 janvier 1919, est honorablement connu aux autorités luxembourgeoises et qu'il n'a aucune obligation militaire à accomplir vis-à-vis de ces dernières.

Le Gouvernement grand-ducal ne voit aucune objection à son entrée dans les forces armées de la France Combattante.

Londres, le 10 décembre 1942.

Le Ministère des Affaires Etrangères

p.o.



Lyphoc
Georges Schommer
Secrétaire Général aux
Affaires Etrangères.

FORCES FRANÇAISES LIBRES.

ACTE D'ENGAGEMENT.

No de l'engagement 3358 D

*bleu remis à l'intéressé
le 19-12-42*

Par devant nous, (1) L'Intendant Militaire MENGUY
représentant le Général de Gaulle, Commandant en Chef les Forces Françaises Libres,
a comparu M (2) SCHILTZ Aloyse
M. (2) SCHILTZ Aloyse a déclaré :
—avoir pris connaissance du statut du personnel des Forces Françaises Libres.—s'engager
à servir avec Honneur, Fidélité et Discipline dans les Forces Françaises Libres pour la
durée de la guerre actuellement en cours plus de 3 mois

à Londres le 11 Décembre 1942
de onze heures mille neuf cent quarante deux

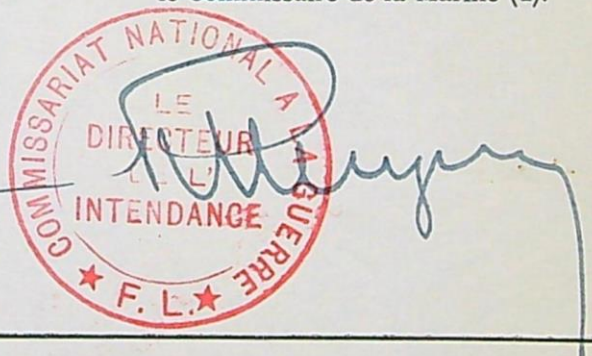
l'Intendant Militaire (4).
le ~~Commissaire de la Marine~~ (4).

Lu et approuvé (3).

Lu et approuvé

Signature de l'engagé *Schiltz*

Signature de deux témoins *A. Doury* *J. Lant*



- (1) nom de l'Intendant Militaire, du Commissaire de la Marine ou de l'Officier en faisant fonction.
 - (2) nom et prénoms de l'engagé, avec le grade éventuellement.
 - (3) mention à porter en toutes lettres de la main de l'engagé.
 - (4) Rayer la mention inutile.
- L'acte d'engagement est établi en deux exemplaires :
L'exemplaire blanc est à conserver par le Bureau des Effectifs du Dépôt Central.
L'exemplaire bleu est à remettre à l'engagé.

55109

COPIE

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

Section RESISTANCE

----- FICHE DE RENSEIGNEMENTS -----

concernant Monsieur SCHILTZ Aloyse Jean
né le 21 Janvier 1919 à ETTTELBRUCK (Luxembourg)

Renseignements Officiels :-

- Engagé aux Forces françaises libres à Londres le 11 Décembre 1942 (acte N° 3358D)
- Affecté FTGB
- Nommé aspirant a/c du 1 Juin 1944 (décision N° 5 - Référence N° 614/EMP/DN du 7 Juin 1944)
- Muté BCRAL a/c du 1 Juin 1944 et en subsistance vivres et habillement au camp d'Old-Déan a/c du 13 Juin 1944 (AM N° 276/ BP/FTGB du 16 Juin 1944)

Renseignements Complémentaires :- (I)

- N'a jamais servi
- Vient d'Allemagne où il était interné comme prisonnier politique jusqu'au 15 Août 1941, s'en est évadé, passe par le Luxembourg, France, Espagne, Lisbonne qu'il quitte par avion le 2 Septembre 1942.
- Arrive à POOLE, Angleterre le 2 Septembre 1942.
- A la disposition du Gouvernement Luxembourgeois qui s'occupe de la faire entrer aux Forces françaises combattantes.

(I)- Ces renseignements proviennent di fichier de la S/Section FFL dont un grand nombre de fiches ont été établies d'après les déclarations des intéressés.

PARIS, le 19 Juin 1961

Le Chef de Bataillon CHANTEL
Chef de la Section RESISTANCE

Destinataire :

Bureau " RESERVES "

FRANCE COMBATTANTE

Etat-Major Particulier
du
Général de Gaulle

Londres, le 15 Décembre 1942

N° D 5623 /BCRA-C
47.124- P

Référence à rappeler
intégralement

CONFIDENTIEL

INTERROGATOIRE DESCHILTZ, Alyse, Jean,

du 15.12.42

classé
IV

Né le 21 Janvier 1919 à ETTLEBRUCK (Luxembourg)

Profession : étudiant - religion catholique

Célibataire,

Adresse : Rue de l'Abattoir à ETTLEBRUCK

Fils de Pierre, 52 ans, Directeur de l'Abattoir à ETTLEBRUCK
Demeurait rue de l'Abattoir - a été déporté,

et de LUDEWIG Anne, 50 ans.

Deux frères : Joseph, 21 ans,
René, 22 ans,

sont tous deux, depuis le 5 Novembre 1941 dans le camp de concentration de DACHAU (près de MUNICH)

1. En 1925, j'ai commencé à faire mes études à l'école primaire à ETTLEBRUCK. Ensuite, en Septembre 1931, je suis entré au Gymnase de DIEKIRCH (études secondaires). En Juillet 1938 j'ai passé un examen qui correspond au baccalauréat. En Octobre 1938 j'ai commencé des études de mathématiques spéciales à l'école supérieure; j'ai passé un examen en 1939 dans l'intention d'aller à Saint Cyr. Je n'ai pu continuer par suite de la guerre.

2. Je parle couramment le français et l'allemand et je possède quelques notions d'anglais.

3. Je suis resté à ETTLEBRUCK pendant tout le temps de l'occupation, c'est à dire jusque vers le 15/16 Juillet 1941, date à laquelle j'ai été pris par la Gestapo pour opposition et propagande anti-nazi. J'ai été mis dans un camp de concentration à HERMESKAEIL (Allemagne près de TRENT) où je suis resté pendant 4 semaines.

4. Le 15 Août je me suis sauvé du camp de concentration et je suis retourné au Luxembourg dans les environs de chez moi. J'y suis resté jusqu'au 28 Août.

5. P. - Pendant la guerre, avez-vous fait un service actif, du point de vue militaire ?

S. - Non aucun.

....

6. P. - Que faisait votre père ?

S. - Il a été directeur de l'abattoir jusqu'au 15 Mai 1941, date à laquelle il a été démis de ses fonctions. Il a été déporté au début d'Octobre 1941.

en

7. Je suis ensuite parti /France et j'ai traversé la frontière entre la France et le Luxembourg à DIFFERDANGE, en direction de SAULNES. Nous étions deux à ce moment là. Mon copain se nomme LUX Félix, 24 ans env. Des amis de Luxembourg nous ont ~~aidé~~ à passer. Ce sont : Eugène LEUGER de DIFFERDANGE et Albert CLAUDE également de cette ville. Ce dernier a été fusillé par les allemands le 23 Janvier 1942. - Nous nous sommes rendus ensuite, successivement, à LONGWY, NANCY, BESANCON et SALINS LES BAINS, et avons franchi la ligne à POLIGNY (Jura). C'est là que nous avons été arrêtés par la police française. Nous avons été interrogés par le commissaire de police qui nous a envoyés à LONS LE SAULNIER où le commissaire de cette ville, M. KAYSER, alsacien, a été très aimable pour nous et nous a gardés deux jours chez lui; il nous a permis ensuite de rejoindre MACON. Malheureusement nous avons été arrêtés entre MACON et LYON, à nouveau par la police nationale française qui nous a mis au fort de CHAPOLY, près de LYON. Nous sommes restés là de Septembre à fin Octobre, date à laquelle nous avons été relâchés et nous avons pu rejoindre la Croix Rouge Luxembourgeoise à MONTPELLIER.

8. Nous sommes allés travailler à MONTAGNAC (Herault) comme ouvriers cavistes.

9. Vers fin Novembre ou début Décembre, retour à MONTPELLIER où nous avons dû rejoindre un camp de travail près de DIGNE, à TAUZE. Nous y sommes restés jusqu'à fin Février. J'étais toujours avec mon copain LUX, mais par la suite, il a pu quitter le camp car il a eu des papiers du 2ème Bureau français.

P. -
10. Saviez-vous que le 2ème Bureau s'occupait de lui ?

S. - Il était en relations avec un capitaine de MACON. Car ses papiers ont été mis en règle par ce service, il est retourné directement

11. Pendant mon internement à DIGNE, j'ai reçu une lettre du Président de la Croix Rouge à MONTPELLIER me faisant connaître qu'il était possible, en faisant une demande à Vichy, d'obtenir une libération pour continuer mes études. Effectivement j'ai fait cette demande et obtenu satisfaction. C'est ainsi que j'ai pu quitter le camp vers fin Février 1942. Je suis resté à DIGNE deux ou trois jours encore afin de mettre mes papiers en règle.

12. Je me suis alors rendu à LYON où je résidais au foyer des étudiants pendant une quinzaine de jours. A cette date j'ai été adopté par une famille française, Mr. et Mme Jean FORAZ, 7, rue Vendôme à LYON. M. FORAZ était ingénieur. Par l'intermédiaire de cette famille qui était en relation avec la femme du consul des Etats-Unis à LYON, j'ai pu obtenir un faux passeport d'après lequel je devais me rendre à ANGOLA, colonie portugaise, mais à LISBONNE on a arrangé cela... - La famille FORAZ avait donc des sentiments pro-alliés.

13. Pendant tout le temps passé à LYON je suis allé à l'Université du 10 Mars à Juillet 1942. J'ai suivi les cours de l'école vétérinaire de Lyon. A la fermeture de l'école je suis allé en vacances à ROTALON (près de Lyon) où la famille FORAZ possédait une propriété.

14. Le 4 Août mes papiers étaient prêts. J'ai quitté la France le 5 Août au matin et j'ai franchi la frontière franco-espagnole à CERBERE le même jour. Le 7 Août je suis arrivé à BARCELONE où je me suis présenté à la Légation Belge qui s'occupait des intérêts luxembourgeois. Cette Légation m'a dirigé sur MADRID où j'ai également vu la Légation de Belgique qui m'a envoyé à LISBONNE où je suis arrivé le 10 Août. Je suis resté 20 jours dans cette ville que j'ai quittée le 2 septembre dans la nuit par hydravion. Je suis arrivé le même jour en Angleterre.

.....

I5. Depuis, c'est le gouvernement Luxembourgeois qui s'est occupé de moi. A Patriotic School on m'avait, par erreur, donné un papier pour rejoindre les forces belges. Si je me suis rendu à Lisbonne à la Légation Belge, je n'ai rien à voir avec le Gouvernement belge ici et je ne tiens pas à rejoindre les forces belges.

P. -

I6. Vous désirez donc rejoindre les F.F.C. comme combattant ?

S. - Je désirerais, autant que possible, aller à l'école des cadets des F.F.C. - Je crois d'ailleurs que cela a été arrangé entre le gouvernement luxembourgeois et le Colonel RENOIR.

I7. P. - Connaissiez-vous, en pays occupés des personnes ayant collaboré avec des services spéciaux allemands ?

S. - En France je n'ai connu qu'un étudiant de NANCY, Jacques GRENIER, âgé de 22 ans environ, pro-allemand. Avant la guerre il allait d'ailleurs très souvent en Allemagne. Je crois que son père était chef secrétaire de la ville de NANCY.

J'ai connu les deux frères SERVAIS au LUXEMBOURG. Je me souviens que l'un se nommait Félix quant à l'autre je ne m'en souviens plus. Ils étaient âgés de 25 à 30 ans environ, natifs de CLERVAUX. D'après des renseignements recueillis près du gouvernement luxembourgeois à Londres, ils travailleraient actuellement dans l'administration civile allemande au Luxembourg.

J'ai connu également deux autres individus, dans le même cas que les frères SERVAIS : SCHLECHTER d'ESCH S/ ALZETTE, qui doit avoir 25 ans environ, et SCHUSTER de LUXEMBOURG. Tous travaillaient pour la GESTAPO, ainsi qu'une certaine Mlle THIRY, env. 24/25 ans.

P. -

I8. Avez-vous connu des gaullistes ou des personnes ayant des sentiments pro-alliés ?

S. - D'abord la famille FORAZ et leurs enfants dont un est officier à CHATEAUROUX,

Un nommé Jean VUILLERME, 99, cours Emile Zola à VILLEURBANE,

Un de mes bons amis, Jean DAVID, avocat à NANCY et que j'avais connu au LUXEMBOURG. Il demeure 20, rue François Garcin à LYON. Il avait fait des démarches pour partir en Afrique du Nord et, avant mon départ de France il m'avait dit qu'il comptait partir vers le début d'Octobre,

J'ai connu aussi Robert EBOUE, fils du Gouverneur Général de l'Afrique Equatoriale française, dont les sentiments pro-alliés ne font aucun doute. Il devait également se rendre en Afrique du Nord rejoindre son père, accompagné de son frère et sa soeur,

J'ai également fait la connaissance en France d'une Dame dont le mari est prisonnier en Allemagne, Simone PELLESIER, de DIGNE, qui a été mise en prison pour propagande gaulliste. Elle demeurait 2, avenue Monges, DIGNE. En même temps qu'elle, trois luxembourgeois ont été emprisonnés pour le même délit : Albert ENCH qui a un frère officier dans les F.F.C., en Afrique du Nord, originaire de MERSCH (Luxembourg), et Roger HENSEL,

Un luxembourgeois qui travaillait pour le 2ème bureau français, Romain CROISÉ de DIEKIRCH, ainsi que Lucien AUBRY et Marcel DECKER. Ce dernier appartenait déjà au 2ème Bureau avant la guerre.

J'avais également un très bon ami à LYON, Adrien DIGNA BAILLY, ^{avocat} originaire de la Côte d'Ivoire. Très bonne mentalité. - Je ne sais où il se trouve actuellement. A Marseille il était au foyer des étudiants coloniaux, 12, rue Chevalier Roze.

Destinataires :

Section de Commandement,

Archives C.E.

Visa accordé le 15 Décembre 1942

Vn
J. Vandant
.....

OPINION DE LA SECTION C.E. -

Les déclarations de SCHILTZ paraissent dignes de foi et ses sentiments à l'égard de la cause alliée semblent sincères.

En conséquence, il n'y a aucune objection à ce qu'il soit incorporé dans les F.F.C.

Vu
J. Vandeweyer

© Archives du Service Historique de la Défense, GR 28 P 2 318.

« Une première tentative de franchir la ligne de démarcation (...) tourne au désastre : Butz Juttel et un passeur se font arrêter, tandis que Strip Jacoby se perd dans le décor. Aloyse Schiltz et Félix Lux réussissent le lendemain à passer en zone libre (...). Un jour, en visite chez Jean Poos, abbé luxembourgeois en exil à Rontalon (Rhône), nos quatre amis font par hasard la connaissance de la famille Jean Foraz de Lyon, qui leur offre l'hospitalité. Ce précieux maillon les amène à Vienne (Isère) chez Fernand Point, patron du restaurant « La Pyramide » (...).

Il y a surtout Monsieur Joseph Mercier, l'homme au cache-nez, s'appelant également Marchand ou Martel, Rex ou Max, mais qui n'est autre que... Jean Moulin, dont tous ignorent évidemment la véritable identité. (...) Après s'être mis spontanément à la disposition de « Monsieur Mercier », nos évadés [luxembourgeois] assument le rôle de courrier auxiliaire. Aloyse Schiltz et Jean Mercatoris se rendent à plusieurs reprises à Annecy pour y contacter un certain « Monsieur Félix ». (...) Résolu à s'engager dans les Forces françaises combattantes, Aloyse Schiltz s'adresse à Monsieur Joseph Bech, ministre des Affaires étrangères en exil à Londres, qui intervient auprès du général de Gaulle avec le résultat qu'il est dirigé, en décembre 1942, sur l'Ecole militaire des cadets de la France libre. (...) La dernière promotion, celle du « Dix-Huit-Juin », comprend 120 élèves, dont (...) Aloyse Schiltz, seul Luxembourgeois parmi les *Free French Cadets* à l'uniforme sombre. »

Jacques Dollar, *Luxemburger Wort*, 6 septembre 2008.